



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle de la Halle à Beugnies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 15 mars 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 69
Présents et représentés : 58

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI a donné procuration à Christine BASQUIN, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Pascal PETIT, Pascal PETIT, Christelle PREVOST a donné procuration à Daniel DEUDON,
Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE
Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS
Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET a donné procuration à Monique PETITJEAN, conseillère suppléante
Commune de Beurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Vincent COURET
Commune de Bérelles : Orféo RIGONI
Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI
Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA
Commune de Choisies : Bernard PAQUET
Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE
Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN
Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE
Commune Dimont : Vincent COURET
Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT
Commune de Dourlers : Freddy THERY a donné procuration à Nicolas DOSEN
Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ
Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN
Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Claire DEGROOTE
Commune de Floursies : Alain DELTOUR
Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT

Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Sabine BUFI a donné procuration à Colette WATREMEZ, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE a donné procuration à Sandra BROGNET, Thierry LEMOINE
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Christian BINOIT
Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à Daniel ETEVE.

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune d'Avesnes : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN, Sylvie CABOOR
Commune de Cartignies : Xavier MOUVET
Commune de Damousies : Reinold MASURE
Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN
Commune de Sains du Nord : Jean Pierre DESSAINT
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES
Commune de Solre le Château : Chloe TROUILLIEZ
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

Objet de la délibération : Vente d'une parcelle communautaire

Numéro de la délibération : DC_2024_012

Pièce jointe : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération :57

I. Exposé des motifs

Dans le cadre de la concession d'aménagement de la zone d'activités du Château d'Eau, la Communauté de Communes avait fait l'acquisition de plusieurs terrains, qu'elle a revendu à Territoires 62, à l'exception de la parcelle D 1429, situé route d'Haut-Lieu à Avesnelles.

La parcelle D 1429 d'une surface de 548 m², située route d'Haut-Lieu à Avesnelles, est issue du découpage parcellaire, en date du 8 novembre 2012, de la parcelle D 982, acquise auprès de Monsieur Jacques COURTOIS, par acte de vente de Maître DAME à Fourmies, les 26 et 31 janvier 2012.

En effet, en juillet 2012, le Conseil de Communauté avait décidé de vendre ce terrain à usage de jardin, à Monsieur et Madame ROGER, propriétaires de la maison voisine, sise 14, route d'Haut-Lieu à Avesnelles (parcelle D 917), chez Maître DELTOUR ; la vente n'a pas été réalisée.

En début d'année 2024, Monsieur et Madame HEMKI ont fait l'acquisition de la maison située 14 route d'Haut-Lieu à Avesnelles (parcelle D 917), et souhaite faire l'acquisition de la parcelle D 1429 à usage de jardin jouxtant leur parcelle pour un montant de 8 000 € net vendeur.

Considérant la demande de Monsieur et Madame HEMKI et leur proposition financière,

Considérant le procès-verbal de délimitation parcellaire du géomètre expert Leveque et Ninin, en date du 8 novembre 2012,

Considérant le projet d'acte de vente réalisé par Maître DELTOUR en 2012,

II. Dispositif décisionnel

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

A l'unanimité, décide de :

- **AUTORISER** le Président à vendre la parcelle D 1429 d'une surface de 548 m², située route d'Haut-Lieu à Avesnelles, pour un montant de 8 000 € net vendeur
- **AUTORISER** le Président à signer l'acte de vente,
- **DESIGNER** Maître DELTOUR, notaire à Avesnes/ Helpe pour la vente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

**Le Président,
Nicolas DOSEN**



Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024

ID : 059-200043263-20240411-DC_2024_012A-DE